

### 3. INFORMATIONS

Le centre propose des éducations individuelles (sur rendez-vous) ou collectives (ateliers), qui abordent :

- Les aspects théoriques du diabète ;
- Les aspects pratiques de la prise en charge de l'autocontrôle et du traitement.

... pour une évaluation annuelle des compétences et des connaissances.

### 4. LA CONVENTION

*Les documents de la convention sont à renouveler **CHAQUE** année, 2 mois avant l'échéance, lors d'une consultation chez le diabétologue. Veillez à prendre un rendez-vous avec un délai suffisant.*

Nom : .....  
Prénom : .....  
Convention en groupe .....  
Depuis le .....  
Cette convention vous donne droit à :  
..... tiges / jour  
..... capteurs / mois.  
..... lancettes / jour

## MODALITÉS

### PERMANENCES ET RENDEZ-VOUS

La distribution du matériel se fait le mardi et le jeudi sur rendez-vous à la polyclinique de Gabelle, niv +2.

Pour toute autre demande, l'équipe peut vous recevoir **sur rendez-vous** du lundi au vendredi.

### CONTACTS

085/27.73.61 (box 9)

085/27.24.41 (portable)

085/27.71.83 (Gabelle - mardi & jeudi)

En cas de problème urgent et d'absence de votre médecin traitant / spécialiste, contactez le médecin de garde ou le service des Urgences (085/27.72.00).

**convention.diabete@chrh.be**

## INFORMATIONS

### CHR DE HUY

L'HÔPITAL  
Rue des Trois Ponts 2  
4500 Huy  
085 27 21 11 info@chrh.be

### EN LIGNE

SITE WEB  
www.chrh.be

RÉSEAUX SOCIAUX



Ref : 5550-008-1  
Edition : 08/09/2023

BROCHURE À L'ATTENTION DU PATIENT

La convention  
**DIABÈTE**



## 1. UNE COLLABORATION ACTIVE

Le centre de diabétologie travaille en collaboration avec le médecin traitant. Il réunit une équipe pluridisciplinaire dont les avis complémentaires permettent de proposer un plan éducatif.

## 2. LES ACTEURS DE LA CONVENTION

### A. LE CENTRE DE CONVENTION

#### MÉDECINS

- Dr Benoît BUYSSCHAERT – Néphrologue, Chef de service
- Dr Valentina RACARU – Endocrino-diabétologue, Responsable de la convention
- Dr Stéphanie ROUHARD – Endocrino-diabétologue
- Dr Anne-Sophie CHACHATI – Endocrino-diabétologue
- Dr Salvatore BELLAVIA – Néphrologue
- Dr Eric GODON - Néphrologue

#### INFIRMIÈRES SPÉCIALISÉES EN DIABÉTOLOGIE

- Mme Christine DEBBAUT, Mme Mireille KOLODZIEJ, Mme Virginie FANTIN

#### DIÉTÉTICIENNES

- Mme Ludivine FIVET, Mme Noémie MOMMEN

#### ASSISTANTE SOCIALE

- Mme Bénédicte MATAGNE

#### SECRÉTAIRE

- Mme Karin CATTELAÏN

#### PSYCHOLOGUE

- Mme Coralie VAN LIMBERGEN



### B. LE PATIENT

#### Le patient doit être capable de :

- Mesurer sa glycémie et adapter les doses ;
- Réaliser les injections ;
- Reconnaître les signes hypos / hypers et savoir les corriger ;
- Avoir une alimentation équilibrée ;
- Gérer le matériel d'autocontrôle en bon père de famille.

#### Le patient a l'obligation de :

- Être en ordre de DMG ;
- Se présenter tous les 3 mois avec son matériel d'autocontrôle chez les infirmières en diabétologie ;
- Réaliser un bilan annuel (ophtalmologie, prise de sang et urines) pour dépister les complications éventuelles ;
- Se présenter minimum 1 fois/an chez le diabétologue ;
- Se présenter chez la diététicienne ;
- Faire les démarches nécessaires pour obtenir un permis de conduire conforme à la loi.
- Avertir rapidement le centre en cas de changement de : mutuelle, adresse, médecin traitant, diabétologue.

### C. L'INAMI

- Subsidie le matériel d'autocontrôle (capteurs, pompe à insuline, lecteur, tigarettes, piqueur, lancettes, stylo à insuline) et toutes les insulines ;
- N'intervient pas dans l'achat d'aiguilles pour le stylo à l'insuline ;
- Contrôle le respect de la convention (mesures des glycémies, demande de rapports médicaux, etc.).